

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20.09.2021

L'an deux mille vingt-et-un le vingt septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de BENING.LES.ST.AVOLD, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au foyer Communal, sous la présidence de Mme RAMSAIER Simone.

Date de la convocation : 15 septembre 2021

Étaient présents : Mesdames RAMSAIER Simone, NIEDERLANDER Marie-Josette, THIEBAUT Marie-Jeanne, BERNHARD Virginie, ZAVARD Elisabeth, FRANCES Dolorès, KOPP Meriem, GROVA Anna-Maria,
Messieurs TARILLON Lucien, APPEL Patrick, PIVEC Denis, DE NICOLO Dominique, HUBER Denis, FLAUSSE Emmanuel

Était absent : M. KLOSE Raymond (procuration à M. APPEL Patrick)

Désignation du secrétaire de séance : Mme THIEBAUT Marie-Jeanne

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

2021-09-34 : Ravalement façade salle des fêtes. Choix de l'entreprise.

2021-09-35 : Approbation devis : rénovation de l'éclairage public de diverses rues.

2021-09-36 : Organisation de la Cérémonie Commémorative du 11 novembre 2021.

2011-09-37 : Organisation d'un repas en l'honneur des personnes âgées de notre commune.

2021-09-38 : Participation communale aux classes de neige et découverte. Année 2021/2022.

2021-09-39 : Création d'une MAM. Prise en charge des travaux.

2021-09-40 : Médailles d'honneur Régionales, Départementales et communales.

2021-09-41 : Budget 2021 : Décision modificative n° 2.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 20.09.2021

2021-09-34 : Ravalement façade salle des fêtes. Choix de l'entreprise.

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux le projet de ravalement de la salle des fêtes et demande à M. APPEL Patrick, Adjoint au Maire de donner lecture des offres reçues par 3 entreprises pour ces dits travaux. Elle précise également que les travaux sont à effectuer avant le 15.01.2022 afin de bénéficier de la subvention DETR.

- RAVAL'EST de Seingbouse 21 070.00 € H.T.
- PEINTURE FK de Valmont 18 997.00 € H.T.
- KAYGAN de Lachambre 28 665.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. DE NICOLO Dominique et Mme BERNHARD Virginie),

- DECIDE de retenir l'entreprise PEINTURE FK de Valmont pour effectuer les travaux de ravalement de la façade de la salle des fêtes pour un montant de

18 997.00 € H.T. 22 796.40 € T.T.C.

- AUTORISE Madame le Maire à signer le devis
- DEMANDE à Mme le Maire de prendre contact avec la Sous-Préfecture pour demander une éventuelle prolongation pour l'obtention de la DETR en cas d'intempérie.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 programme 2104 c/2313

2021-09-35 : Approbation devis : rénovation de l'éclairage public de diverses rues.

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux le projet de rénovation de l'éclairage public existant SHP vers des luminaires LED dans diverses rues.

Elle demande à APPEL Patrick, Adjoint au Maire, de faire lecture des offres reçues par 2 entreprises pour ces travaux.

SECTEUR 1 : Rue Abbé Weisse, rue du Cordonnier, rue Basse, rue des Près

- TERRALEC de Oeting 14 110.00 € H.T.
- SPIE de Cocheren 9 010.00 € H.T.
-

SECTEUR 2 : Rue Bellevue, Rue de l'Eglise, rue des Vergers, Lotissement Petite Forêt

- TERRALEC de Oeting 19 920.00 € H.T.
- SPIE de Cocheren 12 645.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de retenir l'entreprise SPIE de Cocheren pour effectuer les travaux de rénovation de l'éclairage public pour les 2 secteurs pour un montant global de :

21 655.00 € H.T. 25 986.00 € T.T.C.

- AUTORISE Madame le Maire à signer le devis.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 programme 2106 c/21538

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 20.09.2021

2021-09-36 : Organisation de la Cérémonie Commémorative du 11 novembre 2021

Le Conseil Municipal, par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme BERNHARD Virginie, Mrs DE NICOLO Dominique et PIVEC Denis)

- DECIDE de voter un crédit de 600 € (six cents Euros) au chapitre 6232 du budget 2021 pour l'organisation de la Cérémonie Commémorative du 11 novembre 2021.
- Une messe sera célébrée en l'Eglise paroissiale le 11.11.2021 à 17 h 30 suivie de la Cérémonie Commémorative devant le Monument-aux-Morts avec dépôt d'une gerbe, allocution de Madame le Maire et récitation des enfants.
- M. ALBERT Norbert sera mis à l'honneur par la remise de la Médaille « Croix du Combattant ».
- Un Vin d'Honneur sera servi dans la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

2021-09-37 : Organisation d'un repas en l'honneur des personnes âgées de notre commune.

Madame le Maire soumet à l'Assemblée délibérante l'organisation d'un repas pour les personnes âgées de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

au vu de la situation sanitaire et du nombre important de participants au repas de nos aînés,

- DECIDE de ne pas organiser de repas cette année mais d'offrir un cadeau à toutes les personnes de 70 ans et plus, qui sera distribué par les Conseillers Municipaux courant décembre.
- DEMANDE à Madame le Maire de prendre contact avec différentes entreprises pour une proposition d'offre qui sera examinée lors d'un prochain conseil.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 20.09.2021

2021-09-38 : Participation communale aux classes de neige et découverte. Année 2021/2022.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la fixation de la participation communale en faveur des enfants de notre commune fréquentant nos établissements scolaires et hors scolaires et participant à une classe de neige ou découverte.

Le Conseil Municipal, après échange de vues,

- DECIDE à l'unanimité de ses membres présents, de fixer pour l'année scolaire 2021/2022, les conditions financières de participation communale pour les voyages éducatifs classes de neige ou découverte comme suit :

COLLEGE

3 jours	16 €/élève
4 jours	23 €/élève
5 jours et au-delà	31 €/élève

ECOLE ELEMENTAIRE HORS COMMUNE

VU le nombre d'élèves en diminution constante et le choix de la commune de refuser toutes les demandes de dérogation sans motif valable, aucune participation communale ne sera accordée.

ECOLE ELEMENTAIRE COMMUNALE

Suite au regroupement avec l'école de BETTING, toute demande concernant les enfants scolarisés dans nos établissements scolaires sera examinée après concertation par les 2 communes.

2021-09-39 : Création d'une MAM. Prise en charge des travaux.

Madame le Maire informe les Conseillers Municipaux que l'équipe choisie pour la future MAM qui avait prévu d'effectuer les travaux nécessaires à l'ouverture de celle-ci a repris contact avec la municipalité pour demander que ces travaux soient pris en charge par la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de prendre en charge les travaux nécessaires pour la création d'une MAM
- DEMANDE à M. TARILLON Lucien, Adjoint au Maire de demander des devis pour les aménagements nécessaires aux conditions exigées par le Département.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 20.09.2021

2021-09-40 : Médailles d'honneur Régionales, Départementales et communales.

Madame le Maire informe les Conseillers Municipaux que la Commune a déposé 3 demandes de médaille Régionale, Départementale et communale pour les élus suivants :

- M. BONIS Norbert pour 35 années
- Mme NIEDERLANDER Marie-Josette pour 35 années
- M. TARIILLON Lucien pour 20 années

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et leur dévouement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de prendre en charge l'achat de ces 3 médailles.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 c/6232

2021-09-41 : Budget 2021 : Décision modificative n°2.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE d'apporter au budget communal de l'exercice en cours les modifications suivantes :
- PG 2106 Eclairage public LED dépenses c/21538 - 8 700 €
- PG 2110 Assainissement dépenses c/21538 + 6 000 €
- PG 2111 STANDARD TEL dépenses c/ 2183 + 2 700 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h30.